

Réf: Dossier 331613

Avis de constitution

SOCIETE « AL-AMMAR »

Siège Abidjan, Koumassi Nord-Est, Nouvelle Cité
ADDOHA, non loin de SIEGE TOUR 2, Lot 00, Ilot TF 2014

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AL-AMMAR »

Objet :
• Vente d'appareils électro-ménagers et divers ;
• Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi Nord-Est, Nouvelle Cité
ADDOHA, non loin de SIEGE TOUR 2, Lot 00, Ilot TF 2014

Dirigeant(s) M AMER MOHAMMED AMER AMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07655 du 09/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46777/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

Pour Avis

Le CEPICI

